

« LA VIE OUVRIÈRE SOUS LE SECOND EMPIRE. » (1)

Un des défauts du livre de Duveau est son abondance de détails. A sa lecture, on se perd dans les différences et les nuances, et il devient difficile de se faire une idée d'ensemble de la vie ouvrière pendant le Second Empire; par contre, il est une source de renseignements copieux et précis.

Un autre défaut est cette grande «objectivité» de l'auteur qui utilise les sources bibliographiques les plus diverses, tant politiquement que socialement. Il veut se laisser guider par les seuls faits et semble répugner à toute méthode. En fait, son jugement se borne à être moral, selon les canons chrétiens.

Ce manque de point de vue et de prise de position est particulièrement sensible dans le chapitre des mœurs. Ainsi, par exemple, notant le changement qui intervient dans le comportement sexuel des femmes à la suite de leur entrée dans la production industrielle, c'est-à-dire à l'usine, ou encore observant le développement de l'alcoolisme, il ne dit pas si ces faits sont la conséquence de la vie misérable des ouvriers ou s'il y a là une tare originaire qui sélectionnerait les classes exploitées. Il est vrai qu'une telle interprétation est impossible à accepter, mais que Duveau puisse l'envisager est déjà assez grave.

Par ailleurs, après avoir parlé des conditions nouvelles créées par la concentration industrielle, qui ont fait de l'artisan d'hier l'ouvrier d'aujourd'hui, il qualifie celui-ci de «refoulé social» parce que, dit-il, dans ses nouvelles conditions de travail l'ouvrier ne peut plus espérer devenir patron, mais il n'en conclut rien quand à la conséquence inéluctable de ce fait qui est la lutte de classe.

Autre part, constatant que l'instruction fait reculer l'influence reli-

(1) Georges DUVEAU : *La vie ouvrière en France sous le Second Empire*. Gallimard, 1916.

gieuse et amène un relâchement moral, il semble implicitement plaider pour l'église protectrice de la morale et contre les idéologies politiques prolétariennes.

La naïve «objectivité» de Duveau éclate dans cette dernière remarque : « Naturellement, la partialité politique et idéologique ne se rencontre pas seulement dans les rangs bourgeois, elle altère également le jugement d'hommes comme Denis Poulot qui appartient à la classe ouvrière ».

Il est évident que, pour nous, cette partialité est objective et traduit l'idée que chacun, pour soi, ouvrier ou bourgeois, avait de sa condition.

Le livre de Duveau a cependant le mérite d'être un très bon instrument. C'est à la fois un bref aperçu de son abondante documentation et un résumé synthétique de son contenu essentiel que nous publions. Ce n'est pas pour nous d'un intérêt sentimental que de se pencher sur cette histoire révolue. Ce n'est pas pour pouvoir jeter à la face des bourgeois d'aujourd'hui les crimes de leurs pères que nous rappelons cette période de l'histoire du mouvement ouvrier, mais parce que, à un moment où celui-ci traverse une crise idéologique grave, il est utile qu'il prenne conscience à nouveau de lui comme réalité sociale indépendante et envisage les problèmes de sa condition non pas en fonction de quatre ans ou de dix ans de lutte, mais à une échelle historique, non pas en fonction de la trahison de ceux qu'il avait choisis comme dirigeants, mais en partant de sa situation dans la société.

Il est certain qu'il y a peu de choses communes entre l'ouvrier-paysan d'Elbeuf de 1860 et le métallurgiste de chez Renault, si ce n'est qu'ils sont tous deux aussi *radicalement expropriés*. Les différences sont évidentes et montrent le chemin parcouru : élévation du niveau de vie, plus grande instruction générale et technique, caractère totalement prolétarien de la condition ouvrière. Il est vrai que ce chemin a maintenu l'ouvrier dans sa condition d'exploité et qu'en ce sens il apparaît illusoire, mais si l'on voit avec quelle énergie il a su faire face à une situation infiniment plus difficile que celle dans laquelle il se trouve aujourd'hui, si l'on remarque que, bien que les vingt années du Second Empire semblaient avoir réduit le prolétariat de 1848 à une masse inorganisée et indécise, un long travail se faisait par lequel il prenait conscience de sa condition et de ses tâches, et dont la Commune fut le résultat éclatant, on envisage sa situation actuelle d'une manière bien différente.

La conscience du prolétariat n'est pas influencée seulement par une suite d'idéologies, mais est l'expression directe des conditions dans lesquelles il se trouve. Ce qui doit, en ce sens, nous préoccuper en premier lieu, c'est de connaître ces conditions. De ce point de vue, l'histoire ouvrière du Second Empire, en montrant que le processus de prolétarianisation s'approfondissait, montrait par avance que les forces du prolétariat se regroupaient. De même, le fait que ce processus, dans des conditions très différentes sans doute, se poursuit toujours, nous donne le droit de dire que sa force révolutionnaire s'accroît et que l'émancipation du prolétariat est plus que jamais possible.

La structure économique de la France s'est sensiblement modifiée

pendant la période qui va de 1852 à 1870. Alors qu'en 1848, la France était encore une nation artisanale, elle se présente en 1870 comme une grande nation industrielle; on assiste pendant cette période à un début de concentration capitaliste qui entraîne une concentration de la main-d'œuvre; au village se substitue la cité, au travail à domicile se substitue l'usine, la fabrique, l'atelier. Ces phénomènes entraînent une modification profonde des rapports sociaux. Les traditions corporatistes et compagnonniques disparaissent peu à peu pour donner naissance à deux classes bien différenciées : bourgeoisie et prolétariat.

Mais si l'industrie connut un essor exceptionnel, si, pendant cette période naissent de grandes cités comme Reims, centre de l'industrie de la laine, Mulhouse, pour le coton, si la gestion des voies ferrées se concentre entre les mains de quelques magnats, la classe ouvrière n'en a pas moins vécu dans des conditions très pénibles dans l'ensemble, voire misérables pour certaines catégories. Celle-ci ne fut pas épargnée par les incidences de la conjoncture économique et des rapports internationaux comme la guerre de Sécession par exemple qui, d'une part, privant l'industrie française du coton américain et, d'autre part, réduisant l'exportation des objets de luxe, entraîna un chômage massif dans le textile. De même en 1860, le traité de commerce franco-anglais favorisant l'entrée de certaines marchandises en France se traduisit par de sérieuses compressions sur les salaires. « C'est en grande partie pour lutter contre cette baisse des salaires que les ouvriers français cherchèrent à s'entendre avec leurs camarades anglais et fondèrent l'Association Internationale des Travailleurs. » (Duveau.)

L'institution du livret de travail qui remonte à 1746 et qui depuis cette date fut plusieurs fois abandonnée, est reprise par Napoléon III, dans le but d'exercer un certain contrôle sur les ouvriers mais, étant donné le caractère nomade d'une partie de la main-d'œuvre, son usage est inutile.

DUREE DU TRAVAIL

La durée de la journée de travail avait été fixée, en 1848, à dix heures pour Paris et onze heures en province. Dans la pratique, ce décret n'est nullement appliqué; les heures de travail varient d'une région à une autre, d'une ville ou d'une fabrique à une autre, même pour une corporation : les mineurs, par exemple, qui emportent leur nourriture dans la mine restent douze et parfois quatorze heures sous terre; certaines catégories prennent leur repas en travaillant et fournissent un travail effectif de douze à dix-sept heures. En 1866, après trois grèves successives, ils obtiennent que les journées de travail soient diminuées de deux heures.

Dans l'industrie du fer et le textile, les ouvriers se répartissent en deux groupes : les uns travaillant à domicile, les autres à l'atelier — les premiers, qui gagnent péniblement leur vie, font de quatorze à seize heures par jour, les autres de neuf à douze heures. En principe, les ouvriers chôment le dimanche, quoique cette pratique ne soit pas

toujours respectée. Il faut ajouter que la main-d'œuvre à domicile se trouve surtout à la campagne; ces travailleurs mi-ouvriers, mi-paysans, constituent une main-d'œuvre bon marché que le patronat utilisera aussi longtemps que possible, malgré sa forme archaïque, principalement dans le textile, la ferronnerie, la coutellerie, la broderie, la dentelle. Le travail à domicile est souvent l'objet d'une double exploitation. En plus de celle du patron, il y a celle de l'intermédiaire qui est chargé de distribuer les matières premières et de collecter le travail fini et qui prélève un profit sur le salaire de l'ouvrier.

TRAVAIL DES FEMMES.

L'extension du machinisme amène une certaine perturbation dans le travail des femmes. Celles-ci qui, jusqu'alors, étaient surtout des travailleuses à domicile, prennent le chemin de la manufacture. Elles sont employées surtout dans les tissages mécaniques et dans l'imprimerie. De même que l'ouvrier, l'ouvrière n'est protégée par aucune loi contre les abus en ce qui concerne la limitation de la journée de travail. Sa situation est particulièrement pénible dans l'industrie de la soie où la journée commence à 5 heures du matin pour se prolonger jusqu'à 10 et 11 h. du soir, avec deux heures pour les repas. Un grand nombre de femmes travaillent dans des communautés religieuses sous la surveillance des Sœurs.

TRAVAIL DES ENFANTS.

Les enfants sont employés de bonne heure aux travaux industriels. La loi du 22 mars 1841 régit encore le travail des enfants sous Napoléon III. Ceux-ci peuvent être admis dans les fabriques à l'âge de 8 ans. De 8 ans à 12 ans, ils ne peuvent pas faire plus de huit heures de travail, de 12 à 16 ans, plus de douze heures, enfin le travail de nuit n'est permis que pour les enfants de plus de 13 ans. Il convient d'ajouter que le bénéfice de cette loi n'est appliqué qu'aux enfants travaillant dans une fabrique de plus de 20 ouvriers. Il est inutile d'insister sur les abus dont l'enfance fut l'objet sous le Second Empire. D'après une enquête faite en 1868, 99.212 enfants sont régis par la loi du 22 mars 1841, par ailleurs 26.503 enfants de 8 à 16 ans travaillent dans des ateliers où ils échappent à la loi.

SALAIRES

Vers 1850, « à l'exception de ceux qui travaillent à domicile », les ouvriers sont payés au mois, à la quinzaine ou à la semaine, ce dernier système tendant à se généraliser. En dehors de leur salaire, certaines catégories d'ouvriers, notamment dans le textile, touchent une prime (c'est une sorte de prime au rendement) mais cette rétribution se heurte à l'hostilité des ouvriers et son application est difficile étant donné le caractère nomade d'une grande partie de la main-d'œuvre. Dans les petits ateliers on pratique la rétribution à la tâche ou aux

pièces. Le travail à domicile est généralement plus mal payé que le travail à l'atelier ou à la manufacture. Enfin on retrouve dans le taux des salaires, le même manque d'unité que dans le nombre d'heures de travail, même pour des ouvriers de la même industrie.

Le taux moyen du salaire est de 2 fr. 06 par jour, en 1853, et de 2 fr. 90 en 1871, soit 41 % d'augmentation. Dans les mines, les salaires varient entre 1 fr. 80 et 3 fr. 25 par jour. Dans l'industrie du fer, le forgeron gagne environ 3 fr. 20 par jour, mais suivant les régions, les ateliers, l'importance de l'usine ou la nature de son travail, il existe toute une gamme de salaire intermédiaires allant de 35, 50 et 75 centimes à 10 et 12 francs. Les salaires des ouvriers du textile sont beaucoup plus bas et varient de 75 centimes à 5 francs. En 1856-57, dans la région d'Yvetot, le maximum de salaire que le plus habile des tisserands peut gagner, en travaillant seize heures par jour, est de 1 franc. Cet ouvrier appartient à la catégorie de travailleurs mi-ouvriers, mi-paysans; sur lui pèse le poids de la tradition terrienne et il est une proie facile pour les employeurs qui cherchent des ouvriers saisonniers. A Paris, le salaire moyen de l'ouvrier est de 3 fr. 81 en 1853 et de 4 fr. 98 en 1871. Paris compte 200.000 ouvriers en 1847 et 290.000 en 1860; sur ce nombre 132.000 ont un salaire « normal », 15.000 ont une situation privilégiée et 64.000 vivent dans la misère.

SALAIRES DES FEMMÉS.

A l'exception de quelques usines où à travail égal, les femmes reçoivent un salaire égal à celui des hommes, l'ouvrière touche un salaire inférieur de moitié à celui de l'ouvrier : son salaire moyen est de 1 fr. 52 par jour, mais on retrouve, là aussi, le même manque d'unité; une dentellière, par exemple, gagne, dans certaines régions, 3 francs par quinzaine, dans d'autres, cette somme représente le salaire de la semaine ou même de la journée. Dans les filatures, le salaire d'une peigneuse est différent à Reims à Mulhouse ou à Roubaix; les femmes sont employées surtout dans le textile et les salaires extrêmes vont de 40 centimes à 4 ou 5 francs par jour pour quelques catégories privilégiées.

SALAIRES DES ENFANTS.

Il est très inégal, il oscille entre 50 centimes et 2 francs. Dans les houillères du Nord, en 1860, les enfants qui descendaient dans les galeries souterraines se font de 50 à 80 centimes, en 1872, pour la même région, le salaire de l'enfant varie de 1 fr. 50 à 2 francs. A Limoges, dans la porcelaine, ils gagnent 60 centimes. Au Creusot, dans la métallurgie, de 1 fr. 50 à 2 francs.

COUT DE LA VIE

Parallèlement aux taux des salaires il est nécessaire de voir le prix des denrées, vêtements et logements. Il semble que le pain soit l'aliment

de base de la famille ouvrière. De ce fait, la vie de celle-ci est profondément transformée suivant que le pain est cher ou bon marché. Son prix subit d'amples fluctuations suivant les années d'abondance ou de disette. De 1854 à 1868, le kilo de pain coûte au minimum 21 centimes, au maximum 43 centimes; pour une même quantité de pain un manoeuvre du Centre dépense 305 francs par an en 1854, et 546 francs en 1868; la première somme représente 35 %, la seconde 63 % de son salaire. Ces crises de subsistances, survivances de l'ancien régime, diminuent avec la construction des réseaux ferroviaires. Suivant le salaire qu'il perçoit, l'ouvrier français mange de la viande soit chaque jour, soit une fois par semaine, le « dimanche »; certaines catégories de mineurs n'en mangent qu'une fois par an, « à la Sainte-Barbe »; un demi-kilo de bœuf coûte en moyenne 60 centimes; le prix du vin varie avec les régions et suivant l'état des récoltes, il coûte 75 centimes le litre à Paris, 34 et 51 centimes à Marseille ou 7 à 10 centimes dans un département producteur comme l'Hérault. Un certain nombre de manufacturiers organisent des cantines où leurs ouvriers peuvent se nourrir à des prix variant entre 25 et 30 centimes et allant jusqu'à 60 centimes par jour, mais cette pratique est très peu répandue. La population ouvrière, dans son ensemble, se nourrit mal.

LOGEMENT

« Le logement de l'ouvrier au cours du Second Empire reste généralement pauvre, voire misérable; la condition ouvrière semble même, à ce sujet, s'être aggravée car la bourgeoisie, perdant des habitudes de modestie, tend de plus en plus à habiter dans des appartements luxueux qui mettent en relief la pauvreté populaire. » (Duveau, p. 343.) A Paris et dans toutes les grandes villes industrielles, une double immigration s'opère; d'un côté une bourgeoisie nouvellement enrichie quitte les quartiers populeux pour se rassembler dans les quartiers neufs de la ville et de l'autre les ouvriers quittent certains quartiers dont le luxe insolent les écrase.

Il semble que les habitations les plus misérables se rencontrent dans le Nord. A Lille, Blanqui estimait à 3.000 le nombre de familles vivant dans les caves. Ces caves connurent une triste notoriété; Victor Hugo, Villerané y consacrèrent des pages de leur prose ou de leurs vers. Duveau s'étend longuement sur les misérables habitations ouvrières du Nord et du Nord-Ouest; parlant d'Elbeuf, il dit notamment : « Dans ces cités neuves, hâtivement outillées afin de satisfaire aux exigences d'une production intensive, l'ouvrier qui concourt cependant pour une large part à cette production, apparaît assez fréquemment comme un intrus. Les bâtiments industriels, les usines, les demeures des manufacturiers prennent avec éclat possession du sol, mais les maisons des fileurs et des mécaniciens s'intègrent rarement à ce paysage énergique et victorieux. » (Duveau, p. 350.) On pourrait allonger indéfiniment la liste de ces exemples, car les familles ouvrières, à de rares exceptions

près, ne connurent pendant cette période que la soupe, le taudis ou le grenier.

Le prix des loyers varie de 60 francs à 150 francs par an et de 1 à 3 francs par semaine. Ce problème du logement était si scandaleux qu'il attira l'attention des pouvoirs publics, des industriels et des manufacturiers qui commencèrent à construire des logements et des cités ouvrières. Ce fut une « expérience excellente », mais si restreinte qu'elle laissait le problème presque dans son entier.

HABILLEMENT

Les articles d'habillement, à l'exception des chaussures de cuir, échappèrent à la hausse générale. L'ouvrier a tendance à s'habiller avec plus de recherche que par le passé; il consacre à ses vêtements des sommes annuelles qui varient de 19 francs à 60 francs.

Dans un budget ouvrier, la nourriture représente de 60 à 65 % (« dans ces dépenses ne figure pas la viande qui reste un produit de luxe » - Duveau), le loyer de 9 à 18 %, le reste étant consacré à l'habillement et à l'entretien. Dans l'ensemble, l'ouvrier est sous-alimenté et mal logé et ce n'est quand même qu'au prix de sérieuses privations qu'il parvient à équilibrer son budget.

MŒURS

En général, l'ouvrier se marie jeune et surtout dans les catégories les plus pauvres. Dans quelques catégories d'ouvriers « privilégiés », par contre, comme les métallurgistes, les forgerons, les mécaniciens, on se marie beaucoup plus tard. Ces ouvriers évolués, d'une part, hésitent à compromettre leur bien-être relatif en se créant la charge d'une famille, et, d'autre part, étant souvent d'origine petite bourgeoisie, ils ne renoncent pas à l'idée d'épouser une fille de petit patron comme cela se pratiquait parfois au temps du compagnonnage. Les mariages les plus stables sont ceux des ouvriers qui ont gardé des traditions paysannes ou artisanales. L'entrée de la main-d'œuvre féminine dans la plus grande industrie apporte de sérieuses perturbations dans l'harmonie des ménages car l'ouvrière nouvellement libérée de la tutelle familiale et cléricale, a des mœurs beaucoup plus libres. Dans l'Est, à Mulhouse particulièrement, sont employés beaucoup d'ouvriers suisses ou badois; les communes où ces ouvriers ont leur domicile créèrent un droit de bourgeoisie qui empêcha ces étrangers de se marier librement; s'ils voulaient le faire, il fallait qu'ils achètent ce droit. Le résultat fut que négligeant de payer ce droit ou ne pouvant en acquitter le montant faute de ressources, l'ouvrier vivait en concubinage. Ainsi à Mulhouse, en 1860, on comptait 150 familles irrégulières et 600 enfants dont l'état civil était incertain.

Des institutions religieuses, comme la Société St-François-de-Régis,

Muttèrent vigoureusement contre le concubinage; celle-ci pris à sa charge une partie des formalités requises par la loi pour la célébration du mariage. En douze ans, pour la seule ville de Lille, elle est intervenue dans 2.800 mariages et a fait légitimer plus de 1.000 enfants. Sous le Second Empire, le nombre d'enfants naturels s'élève à 7 %, il est de 18 % à Mulhouse, de 24 % à Saint-Quentin et de 32 % à Troyes.

Les familles ouvrières sont-elles nombreuses? Trois catégories le sont: les ménages catholiques, les ouvriers d'origine paysanne et les ouvriers les plus pauvres. Ces derniers se créent la charge d'une famille autant par passivité que par lucre, l'enfant ne constituant une charge que dans ses toutes premières années, puisque dès l'âge de 8 ans il peut travailler à la manufacture et que son salaire constitue alors un appoint au budget familial. Dans les catégories « peu nombreuses, il est vrai », des ouvriers privilégiés, on trouve peu d'enfants mais un grand souci de leur donner une bonne instruction. Par contre, dans les grandes régions industrielles du Nord, du Nord-Ouest et de l'Est, les instituteurs se plaignent de ne pas voir les enfants à leur école; la manufacture les leur enlève. La cupidité des patrons et celle des parents se conjuguent pour priver les enfants de toute instruction. Pour les premiers, il faut produire à bon marché, pour les seconds, c'est l'occasion de soulager un peu leur misère. Dans une brochure qu'ils publient en 1868, les ouvriers d'Elbeuf écrivent les lignes suivantes: « Qui ne sait qu'une masse de parents retiennent leurs enfants chez eux seulement parce qu'ils ne peuvent pas les habiller, le linge faisant défaut, et ne veulent pas que leur progéniture subisse, à peine né, les sarcasmes des autres enfants. »

CULTURE

Dans l'industrie du fer, l'ouvrier est généralement plus instruit que dans les industries extractives et dans le textile. Les problèmes scolaires soulèvent des polémiques nombreuses et passionnées sous le règne de Napoléon III. L'ouvrier aspire à l'instruction. Dans le déroulement des luttes sociales, il sent plus ou moins confusément que son ignorance l'empêche de formuler clairement ses revendications. Jules Simon, dans l'opposition républicaine et Victor Duruy, ministre de l'Instruction publique, multiplient leurs efforts pour que l'instruction soit étendue et laïcisée. Ces efforts rencontrent des détracteurs acharnés; sur cette question apparaissent les contradictions du régime: la grande industrie et les classes dirigeantes sont partagées entre le désir d'avoir une main-d'œuvre plus intelligente et la peur d'une révolution sociale déclenchée par un prolétariat trop éclairé.

L'instruction est donnée aux enfants du peuple par les professeurs laïques ou par des congréganistes aussi bien dans des écoles privées que dans les établissements publics. Inutile d'ajouter qu'il existe une grande rivalité entre ces deux groupes. Pour les garçons, l'influence laïque l'emporte de beaucoup puisque seulement 20 % d'entre eux sont instruits par des Frères, par contre 64 % des filles sont instruites par des religieuses

qui, en dehors du ménage et de la couture, ne leur enseignent presque rien en culture générale.

Beaucoup d'ouvriers, particulièrement ceux des grands centres, fréquentent assidûment les bibliothèques créées le plus souvent par des associations d'ouvriers. La classe ouvrière marque, sous le Second Empire, une très nette volonté de s'instruire. Les petits ouvrages de vulgarisation scientifique connaissent un réel succès. Cet engouement ne touche qu'une assez faible partie des ouvriers et il n'en reste pas moins que dans le contingent des conscrits appelés sous les drapeaux en 1857, on trouve 30 % d'illettrés. Dans le domaine culturel, la classe ouvrière, dans sa majorité, est à la merci du patronat. Il faut à ce sujet distinguer deux temps dans la production capitaliste du Second Empire. Pendant le premier, le manufacturier pense surtout à produire, à satisfaire le nombre croissant de ses clients, à moderniser son outillage et se préoccupe peu du matériel humain; dans le second temps, le patron commence à se soucier de la valeur technique et morale d'un personnel qui contribuera à accroître la production de son entreprise. Pour former des ouvriers qualifiés, il ouvre des écoles, mais en se souciant davantage de donner une instruction professionnelle qu'une culture générale. Par contre, certains patrons s'opposent farouchement à toute instruction de leurs ouvriers et les font travailler le soir jusqu'à 10 heures pour les empêcher d'assister aux cours organisés après le dîner dans les grandes villes.

Sur le plan des distractions et des « loisirs » des travailleurs, on retrouve la même absence d'unité que dans le domaine des salaires. Le travailleur de cette époque est venu à la ville depuis peu de temps, ou a quitté son atelier récemment; hier c'était un artisan ou un paysan dont la famille vivait depuis des générations dans le même lieu et y cultivant des traditions très anciennes. Ses « jeux » sont encore marqués par son origine terrienne ou corporative. La lecture des romans populaires connaît une très grande vogue, mais la distraction commune à presque tous les ouvriers, c'est le « cabaret ». On ne peut manquer d'être frappé par les ravages opérés par l'alcoolisme dans les rangs ouvriers pendant les années 1850-70. Le taudis, le travail abrutissant, la misère et l'insécurité, le nomadisme de certaines catégories qui ne connaissent que le « meublé », sont les raisons de ce penchant à l'ivrognerie. D'autres raisons poussent aussi à la fréquentation du « café » : c'est là que les ouvriers se réunissent après le travail pour lire les journaux et discuter de leurs problèmes et de la politique en général.

Pour aider les ouvriers à traverser les périodes de crises ou de chômage, il n'existe à l'époque que les sociétés de secours mutuels ou celles créées par l'Empereur, la famille impériale, quelques industriels ou certaines œuvres religieuses qui en profitent pour faire de la propagande cléricale. Quelques industriels servent une retraite à leurs vieux ouvriers, mais cette retraite dont le taux moyen est de 180 francs par an est réservée à ceux qui ont 20 ou 30 ans de présence dans l'usine. C'est dire qu'il s'agit de quelques cas sans portée sociale.

Des observations recueillies, il ressort que la situation matérielle de l'ouvrier s'est rarement améliorée, qu'elle est parfois restée stable et

que dans l'ensemble elle s'est aggravée, tandis que les fortunes bourgeoises se développaient à une allure étonnante et dont voici quelques exemples. A la fin du règne de Napoléon III, alors que le salaire d'un mineur d'Anzin avait augmenté de 30 % pour une hausse de 45 % du coût de la vie, les dividendes de la société avaient triplé. Les magistrats impériaux eux-mêmes sont surpris par le nombre de millionnaires de la région de Mulhouse. La sélection qui s'opère par la division des villes en quartiers bourgeois luxueux et taudis ouvriers exprime la division de la société en deux classes : Bourgeois et Prolétaires.

Renée SAUGUET.